

BGer 2C 560/2022 vom 17. November 2023

Bundesgericht, 2023-11-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_2C_560_2022

FR: TF 2C 560/2022 du 17 novembre 2023

IT: TF 2C 560/2022 del 17 novembre 2023

Regeste

Échange automatique de renseignements (MAC/MCAA ; CH-MX) | Entraide et extradition

Erwägungen

E. 1

Par arrêt du 23 juin 2022, le Tribunal administratif fédéral a rejeté le recours que A._____ avait formé contre la décision du 25 octobre 2019 de l'Administration fédérale des contributions ordonnant l'échange automatique de renseignements le concernant au Mexique.

E. 2

Contre cet arrêt, A._____ a formé le 11 juillet 2022 un recours en matière de droit public au Tribunal fédéral. Par courrier du 20 octobre 2023 adressé au Tribunal fédéral, le recourant a déclaré retirer son recours.

E. 3

En vertu de l' art. 32 al. 2 LTF , le juge instructeur, respectivement le président s'il n'a pas encore désigné de juge instructeur (FLORENCE AUBRY GIRARDIN, in Commentaire de la LTF, 3e édition 2022, n° 11 ad art. 32 LTF) statue comme juge unique sur la radiation du rôle des procédures achevées par un retrait.

E. 4

Il convient de prendre acte du retrait du recours et de rayer la cause du rôle (art. 73 PCF [RS 273] par renvoi de l' art. 71 LTF).

E. 5

En règle générale, celui qui retire un recours doit être considéré comme une partie succombante, astreinte au paiement des frais de justice (cf. art. 66 al. 1 LTF ; cf. ordonnances 2C_445/2022 du 27 juillet 2023; 2D_7/2023 du 10 juillet 2023; GRÉGORY BOVEY, in Commentaire de la LTF, op. cit., n° 38 ad art. 66 LTF). Les frais peuvent être réduits, voire remis, lorsque le recours est réglé par un désistement sans avoir causé un travail considérable au tribunal (cf. art. 66 al. 1 et 2 LTF). En l'espèce, le retrait est intervenu plus de quinze mois après son dépôt, mais avant que la cause n'ait été portée à juger. Dans ces circonstances, les frais judiciaires seront fixés à 3'000 fr.

E. 6

Il n'est pas alloué de dépens (art. 68 al. 3 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.